

CONCEPT DE SÉCURITÉ

« Journée des artistes 18.05.24 Troistorrents »

Table des matières

N°	Désignation	Responsables
1	Informations générales : <ul style="list-style-type: none">- Programme + <i>Annexe_Flyer + Annexe_Plan stands cour d'école</i>- Installation- Nourriture + <i>Annexe_Liste de contrôle gaz manifestations</i>	
2	Accès : <ul style="list-style-type: none">- Parking véhicules- Plan des axes d'intervention et d'accès	
3	Dispositif de premier secours : <ul style="list-style-type: none">- Emplacement du dispositif	
4	Dispositif de sécurité : <ul style="list-style-type: none">- Emplacement et informations du dispositif- Copie du contrat <i>Cf Annexe_Contrat Cobra Sécurité</i>	
5	Plan d'accès secours : <ul style="list-style-type: none">- Sorties de secours + <i>Annexe_Emplacement sorties secours Salle Polyvalente</i>- Plan <i>Cf Figure 1</i>	
6	Comportement en cas d'événements : <ul style="list-style-type: none">- Mesures en cas de dangers liés au vent- Mesures en cas de dangers liés à des orages- Prise de décision et évacuation- Évacuation + <i>Annexe_Consignes en cas de sinistre</i>- Places de rassemblement	
7	Liste des contacts et des responsables	
8	Divers : <ul style="list-style-type: none">- Assurance responsabilité <i>Cf_Annexe Assurance responsabilité</i>	

1. Informations générales :

1.1 Programme

Organisée par la Commission communale culture et patrimoine, cette manifestation met en lumière quelques sociétés locales ainsi qu'une palette d'artistes variés dans la cour d'école la journée, puis dans la Salle Polyvalente de Troistorrents en soirée. Les artistes prévus en journée se produiront sur une scène mobile spécialement montée pour l'occasion dans la cour d'école. Différents stands de nourriture et boisson seront prévus dans la cour d'école de 10h à 19h et dans la Salle Polyvalente dès 18h30. Cf *Annexe_Plan stands cour d'école*.

Programme en détail Cf. *Annexe_Flyer*

Nous attendons plusieurs centaines de spectateurs pouvant se déplacer en véhicules privés ou en transports publics. La sécurité des spectateurs et des bénévoles sera assurée par les membres de la Commission culture et patrimoine et la société Cobra sécurité dès 18h30.

Le périmètre de la Fête sera atteignable par tous les véhicules et moyens de secours en tout temps.

1.2 Installation

Dès la veille, l'installation de la scène mobile sera faite dans la cour d'école. Le responsable des bâtiments se charge de sécuriser l'installation pendant la période récréative.

Dès 8h le jour J, le comité sera présent dans la cour d'école pour le montage du matériel jusqu'au début de la manifestation. Le comité se charge également du démontage du matériel de la cour d'école à la fin des prestations des artistes de la journée. Le montage et démontage du matériel de la Salle Polyvalente sera assuré par les prestataires présents.

La société de surveillance Cobra Sécurité assurera le contrôle des entrées au spectacle et patrouillera dès 18h30 dans le périmètre de la fête afin de prévenir vols, déprédation et autres éventuels problèmes. Un membre de sécurité sera posté aux différentes sorties de secours de la Salle Polyvalente durant toute la durée des concerts du soir.

1.3 Nourriture

Les appareils à gaz seront uniquement autorisés en extérieur (cour d'école) et strictement interdit en intérieur (Salle Polyvalente).

S'ils utilisent des appareils à gaz, les prestataires de nourriture devront remplir les critères suivants :

- Remplir et signer la fiche d'autocontrôle Cf. *Annexe_Liste de contrôle gaz manifestations*
- Avoir des appareils à gaz certifiés
- Être muni d'un extincteur CO2
- Être muni d'une couverture d'extinction s'ils sont en possession d'une friteuse. La couverture d'extinction est tout de même vivement conseillée de manière générale
- Ne pas bloquer les entrées principales (laisser environ 4m) avec leur stand (valable pour tous les stands)

À proximité de la cour d'école, le bâtiment communal possède deux extincteurs, à savoir :

- Un extincteur à eau pulvérisée sans additif 6L dans la cuisine de la Salle de la Cour
- Un extincteur à mousse 6L dans le couloir à côté de la Salle de la Cour

2. Accès :

2.1 Parking véhicules

L'accès pour le public se fait à pied depuis les différents parkings du village (le Parking de la Tine étant le principal parking, Cf Figure 2. Les véhicules des différents prestataires pourront accéder à la cour d'école et à l'arrière de la Salle Polyvalente le matin avant le début de la manifestation. Si nécessaire, ces mêmes accès seront accessibles en tout temps pour les véhicules de secours.

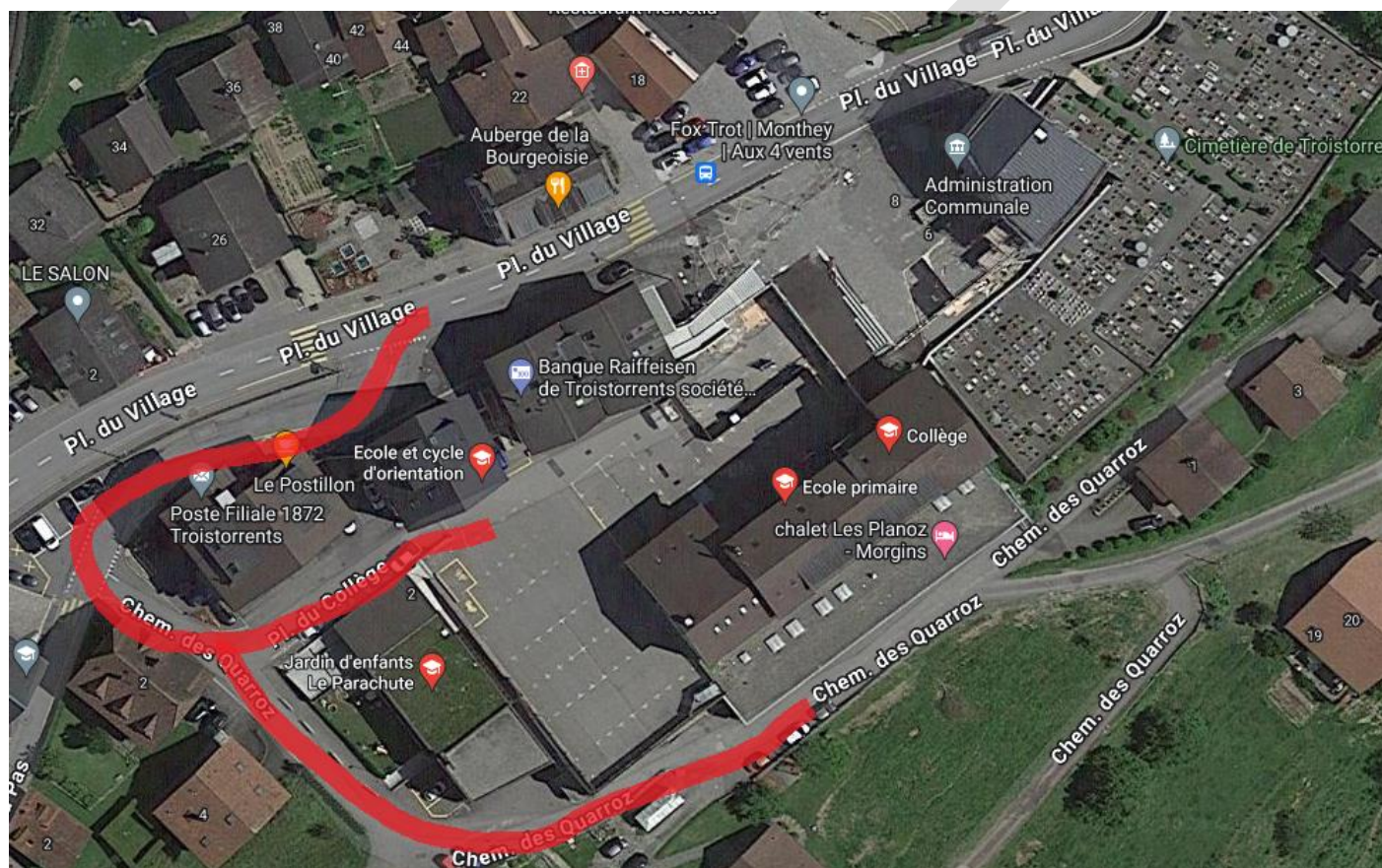


Figure 1 Plan des axes d'intervention et d'accès

3. Dispositif de premiers secours :

3.1 Emplacement

Si une petite intervention médicale est nécessaire, des trousse de secours et défibrillateurs sont disponibles à proximité du périmètre de fête.

- ⇒ Les trousse de secours sont disponibles à la Salle de la Cour et à la Salle Polyvalente.
- ⇒ Les défibrillateurs sont disponibles près de la cour d'école et à l'entrée du bâtiment communal.

4. Dispositif de sécurité :

4.1 Emplacement et informations

La société de surveillance Cobra Sécurité assurera le contrôle des entrées au spectacle et patrouillera dès 18h30 dans le périmètre de la fête afin de prévenir vols, déprédations et autres éventuels problèmes. 1 membre de sécurité sera posté aux différentes sorties de secours de la Salle Polyvalente durant toute la durée des concerts du soir.

Cf Annexe_Contrat Cobra sécurité

5. Plan d'accès secours (Cf. figure 1)

5.1 Sorties de secours

La signalétique et les éclairages en fonction doivent être visibles. Les portes et les sorties resteront libre en tout temps. Aucune décoration n'est prévue à l'intérieur de la Salle Polyvalente. Si une décoration devrait être rajoutée par après, elle sera certifiée RF2. La décoration ne doit pas obstruer la visibilité sur les sorties de secours et les éclairages de sécurité.

Cf Annexe_Emplacement sorties de secours Salle Polyvalente

6. Comportement en cas d'événements :

6.1 Mesures en cas de dangers liés au vent

Entre 0-50 km/h : Pas de mesures particulières

Entre 50-80 km/h ou plus :

- Communication avec les autorités.
- Stabilisation du matériel volatile par les bénévoles → Enlèvement des bâches, des tentes, des tables et chaises
- Analyse avec les autorités, si le maintien de l'événement est possible. S'il s'agit de vent persistant, annulation de la manifestation

6.2 Mesures en cas de dangers liés à des orages

S'il y a des risques d'orages selon météo suisse, une discussion avec les autorités sera organisée pour les mesures à prendre concernant la manifestation en fonction des vents et orages annoncés (cf. 6.1 Mesures en cas de dangers liés au vent)

6.3 Prise de décision et évacuation

Selon l'ampleur du sinistre l'ordre de l'évacuation de la Salle Polyvalente et de la cour d'école sera demandé. La place de rassemblement en cas d'évacuation sera sur la place devant le bâtiment communal ou sur la place à la sortie du Parking de la Tine

6.4 Evacuation

Suite à la décision pour l'évacuation temporaire au point de rassemblement, suivre la procédure ci-dessous

Cf *Annexe_Consignes en cas de sinistre* :

- Le responsable sécurité du comité donne l'alerte.
- Ouverture complète de toutes les sorties de secours par le comité et Cobra Sécurité.
- Fermeture des caisses et bars et déplacement au point de rassemblement pour les bénévoles et le public.
- Évacuation de toutes les personnes par Cobra Sécurité et le comité.
- Les instruments seront mis en sécurité si possible par le comité.
- Cobra Sécurité et le responsable sécurité du comité confirment que toutes les personnes sont évacuées.
- Le comité oriente et guide le personnel de secours.
- Fin de la procédure et le responsable sécurité du comité confirme la fin de l'alerte.

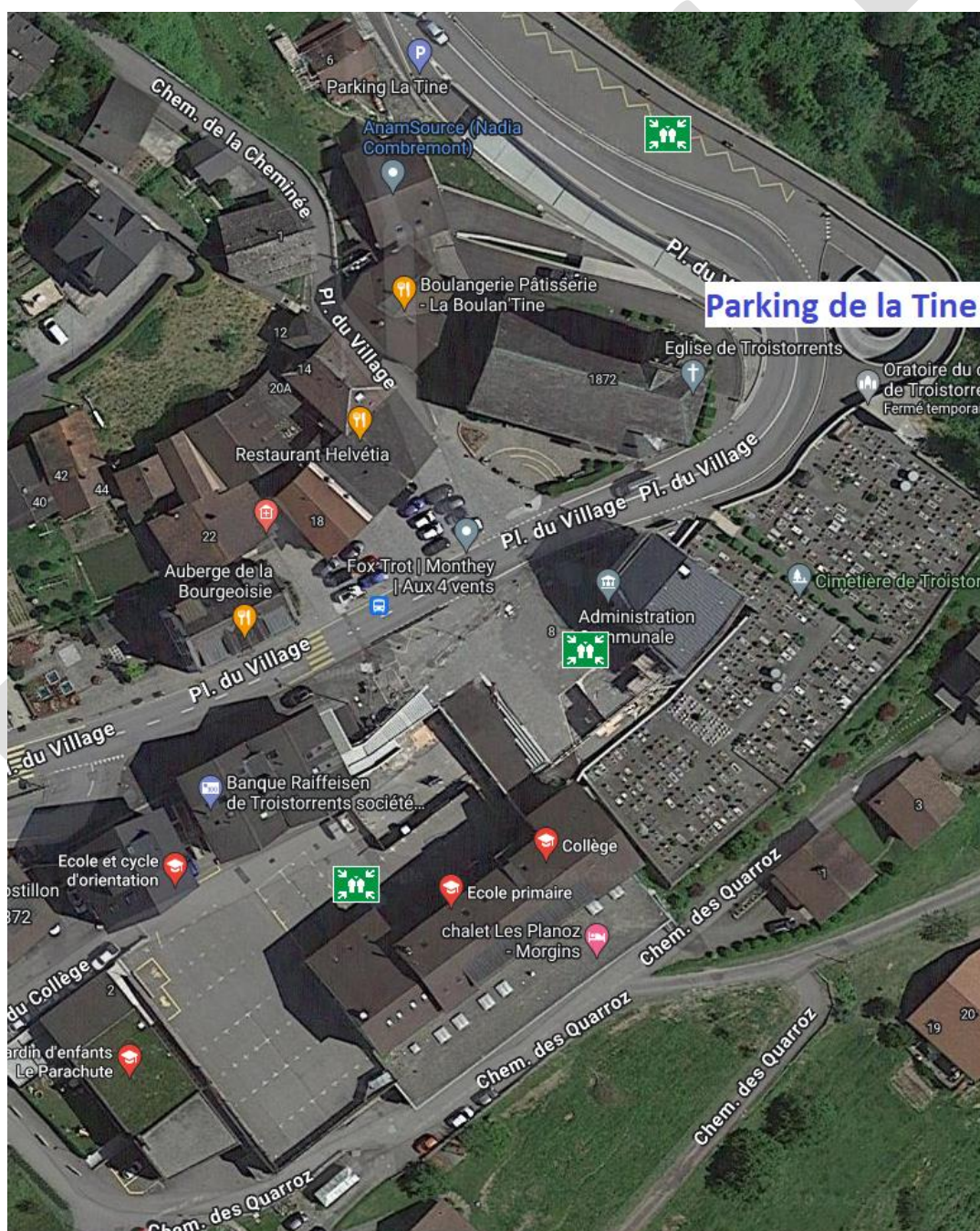


Figure 2 Places de rassemblement

7. Liste des contacts et des responsables :

Qui	Nom Prénom	Téléphone	Emplacement
Responsable communal	Premand Nicolas	078 824 00 93	Périmètre de fête
Responsable organisation	Lhermitte Aurélie	076 413 89 22	Périmètre de fête
Cobra sécurité	Provenzale Eric	079 209 62 83	Périmètre de fête
PIDM		117	Locaux PIDM
Service médical		144	HRC
CSP		118	Locaux CSP Dents du Midi

8. Divers

8.1 Assurance responsabilité

Cf Annexe_Assurance responsabilité